

La 1<sup>ère</sup> mention de la création d'un projet de lac artificiel apparaît dans les écrits de l'architecte Cyprien Alfred-Duprat, qui publie deux ouvrages sur le futur développement urbain de Bordeaux : *Bordeaux...Un jour ! (1929)* puis *Bordeaux Visions d'avenir (1930)*.



**Point de départ** : boulevard Jacques Chaban Delmas « parking plage du Lac » places de parking handicapés



**En voiture** : par les boulevards, puis les allées de Boutaut puis le Boulevard Jacques Chaban Delmas

Par la rocade, A630 sortie 4a





Circuit jaune : 2,8km

BR® 78

Depuis le parking « place du Lac » passer la barrière « accès pompiers » et dirigez-vous vers la gauche en empruntant une allée en grave compactée (balisage parcours sportif). Cette allée vous amène au centre de voile (1) dont vous traverserez le parking après avoir passé un portail. Longez la clôture du centre de voile, passer un second portail et prenez le sentier sur votre droite qui longe le lac. A la fin du bois de pins, continuer sur le sentier le long du lac. Un peu plus loin sur votre droite le refuge périurbain « Neptune ». Vous rejoignez l'allée gravée, partez sur votre droite en longeant le lac (balisage parcours sportif). Arriver à une fourche continuer sur l'allée face à vous (en vue pont sur la rocade), avant ce pont, contourner le bois de pins par la gauche et continuer sur cette allée du parcours sportif qui vous ramène au point de départ. A l'élément du parcours sportif, à votre gauche le sentier par lequel vous êtes passé précédemment, continuer droit devant vous sur le parcours sportif, traverser à nouveau le parking du centre de voile. Suivre l'allée gravée jusqu'au parking « plage du Lac » votre point de départ.



**Un peu d'histoire...Alfred-Duprat** prévoit le futur développement de la ville au Nord avec un grand parc de 300ha dans le quartier Latule qui inclurait un lac artificiel. En juin 1958, la municipalité bordelaise, dirigée par Jacques Chaban Delmas se rend propriétaire d'un vaste espace inondable au Nord de Bordeaux de 1000ha à aménager pour favoriser le rééquilibrage de la ville au Nord.



Cette Balade à Roulettes® est proposée par FFRandonnée Gironde  
Retrouvez les autres Balades à Roulettes® sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>

Renseignements mairie de Bordeaux. Textes et photos de Philippe Gaston.  
Reproduction interdite. Novembre 2024.